



PROGRAMME DE FORMATION

Les personnes adultes en situation de handicap intellectuel ou psychique : le travail avec les familles

Votre contact

Tél: 05.49.28.32.00 Mail: inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s) 35:00 heures

Public

Tout personnel des établissements médicosociaux accueillant des personnes adultes handicapées intellectuelles ou psychiques et rencontrant les familles.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier les problématiques issues de la mise à l'épreuve du processus de parentalité par le handicap intellectuel ou psychique.

Organiser un accompagnement du groupe familial afin de permettre le déroulement du nécessaire processus d'individuation de la personne en situation de handicap intellectuel ou psychique.

Programme

- Les problématiques familiales :
- Compréhension du point de vue des parents.
- Les différentes formes d'expression de leur souffrance.
- Répercussions sur la personne en situation de handicap, sur le couple parental et sur la fratrie.
- Les différentes formes de rencontre avec les familles : modalités et objectifs.
- L'appréhension de la séparation :
- Le désir d'autonomie et d'expériences nouvelles chez la personne adulte en situation de handicap.
- Facilitation et freins.
- Le poids des cultures, des valeurs et des liens familiaux.
- Les conséquences du vieillissement des parents :
- La question de l'avenir.
- Le travail de deuil.



SIÈGE SOCIAL

05 49 28 32 00 www.cerf.fr

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport 69009 Lyon







Méthodes et supports	
" Apports théoriques. Études de cas. Mises en situation. Échanges. "	
Prérequis Prérequis	
Prérequis Aucun	

• Situer la problématique dans le cadre des dispositions législatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.



SIÈGE SOCIAL

3 rue de l'Angélique 79000 Bessines

© www.cerf.fr

BUREAU DE LYON

27 rue Emile Duport 69009 Lyon

